



AVIS D'OUVERTURE DE CONCERTATION

COMMUNE DE PAREMPUYRE

Aménagement de la rue de Macau

Le public est informé que par délibération n°2023- 367, en date du 30 juin 2023, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur la création d'un aménagement cyclable et la requalification de la rue de Macau à Parempuyre.

Un dossier de concertation et un registre de concertation seront déposés :

- au Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole, situé 10-12 avenue des Satellites, le Haillan.
- A la mairie de Parempuyre, 1 avenue Philippe Durand Dassier, Parempuyre.

Ces dossiers seront tenus à la disposition du public qui pourra formuler ses observations sur les registres prévus à cet effet à compter du 1^{er} septembre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et ce, pendant toute la durée de la concertation ainsi que sur le site internet www.participation.bordeaux-metropole.fr (thématique : déplacements).

Il sera également organisé des ateliers participatifs et des réunions publiques.

La clôture de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole